

PELISSOU

Commissaires de Justice

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée
titulaire d'un Office de Commissaires de Justice
2, Avenue Jean Rieux CS 75887 - 31506 TOULOUSE CEDEX 5
Tél 05.34.31.18.20 - e-mail : pelissou@commissaire-justice.fr
Siret numéro 918 992 983 00018

PROCES-VERBAL DESCRIPTIF

L'AN DEUX MILLE VINGT SIX ET LE SEIZE MARS

A la requête de :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL, société anonyme au capital de 611.858.064 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris, sous le numéro 542 016 381, dont le siège social est 6 avenue de Provence 75009 PARIS, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Pour qui, domicile est élu en la personne et au cabinet de **Maître Vincent ROBERT**, associé de la **SELARL DESARNAUTS-ROBERT-DESPIERRES**, avocat au Barreau de TOULOUSE, 43 rue Pierre Paul Riquet 31000 TOULOUSE.

Agissant en vertu de :

- La copie exécutoire d'un acte authentique reçu le 19 novembre 2021 par Maître Arnaud BAROUSSE, notaire à LABROQUERE (31), contenant vente et prêt par le CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL à la SCI
- Une inscription de privilège de prêteur de deniers publiée au service de la publicité foncière de TOULOUSE 3, le 17 décembre 2021, Volume 201 V n° 12864.

En application des articles R322-1, R322-2, R322-3 du code des procédures civiles d'exécution, à l'effet de recueillir les renseignements nécessaires à la saisie immobilière des immeubles ci-après désignés, à défaut par :

©AVOVENTES.FR

Nous, Arnaud PÉLISSOU, Commissaire de Justice associé à la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée PÉLISSOU, titulaire d'un Office de Commissaires de Justice « Arnaud PÉLISSOU, Commissaire de Justice associé, Caroline BUZON, Morgane GLOAGUEN, Commissaires de Justice » à la résidence de TOULOUSE, y demeurant 2 avenue Jean Rieux, soussigné,

Au vu du relevé de propriété sollicité auprès du Centre des Impôts Fonciers de COLOMIERS, les immeubles dont il s'agit figurent au cadastre de la commune d'AUSSONNE aux relations suivantes :

- 2 -

DESIGNATION PROPRIETE

Les biens dont il s'agit faisant l'objet de la présente saisie immobilière sont désignés ainsi qu'il suit :

- Les biens immobiliers sis commune d'AUSSONNE (31840), 9 Lotissement le Bois de Paucy, consistant en une maison d'habitation de type T5, comprenant entrée, deux chambres dont une avec salle de bains privative et en rez-de-jardin, séjour avec cuisine ouverte, deux chambres, salle de bains, WC, buanderie, garage, terrain attenant et piscine, figurant au cadastre de ladite commune sous les relations suivantes :

Section ZE n° 333 Rivière de Paucy pour une contenance de 06 ares 64 centiares.

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble, par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

DESCRIPTION

Certifions nous être transporté ce jour à 14 heures, commune d'AUSSONNE, 9 lotissement le Bois de Paucy, où étant, assisté, de expert entomologiste, représentant le cabinet DIAGNOSTICS CONSEILS, chargé de procéder aux diagnostics et expertises, où étant, nous avons procédé ainsi qu'il suit.

Sur place, nous rencontrons :
et occupante de la maison.

Cette dernière, après que nous lui ayons décliné nos nom, qualité ainsi que l'objet de notre visite, nous autorise à procéder aux constatations.

La maison dont il s'agit se situe à flanc de coteau.

NIVEAU HAUT :

Hall d'entrée :

L'accès s'effectue au moyen d'une porte en bois peint.

Le sol est recouvert de carrelage avec plinthes en bois peint.

Les murs sont plâtrés et peints.

Le plafond est plâtré et peint.

L'ensemble accueille une arrivée électrique.

Une petite fenêtre barreaudée avec châssis PVC à simple battant et double vitrage donne regard sur l'avant.

Voir clichés photographiques n° 1 à 2.

Chambre 1 :

Elle est située sur la gauche.

L'accès s'effectue depuis le hall d'entrée au moyen d'une porte isoplane peinte.

La pièce ouvre sur l'extérieur par une fenêtre à double battant avec châssis PVC à double vitrage avec volets extérieurs en bois.

Le sol est recouvert d'un parquet avec plinthes en matière plastique.

Les parois sont doublées et peintes.

Le plafond est doublé et peint.

Un appareil de chauffage/climatisation est présent dans la pièce.

Voir clichés photographiques n° 3 à 5.

Salle d'eau :

Elle est desservie depuis la chambre au moyen d'une ouverture dépourvue de porte.

Elle ouvre sur l'extérieur par une fenêtre à simple battant avec châssis PVC à double vitrage.

Le sol est recouvert d'un parquet.

Les parois sont faïencées, plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint.

L'ensemble accueille un plan de travail en bois plaqué équipé d'une vasque en faïence avec robinet mitigeur, un miroir mural éclairé par deux arrivées électriques, un radiateur sèche-serviettes électrique ainsi qu'une cabine de douche avec robinet mitigeur, flexible, pommeau de douche.

Voir clichés photographiques n° 6 à 7.

Chambre 2 :

L'accès s'effectue depuis le hall d'entrée au moyen d'une porte isoplane.

La pièce ouvre sur l'avant par une fenêtre barreaudée à simple battant avec châssis PVC à double vitrage et, sur le côté, par une fenêtre barreaudée à simple battant avec châssis PVC à double vitrage.

Le sol est recouvert d'un parquet type stratifié avec plinthes en bois peint.

Les murs sont doublés et peints.

Le plafond est doublé et peint.

L'ensemble accueille une arrivée électrique en applique ainsi qu'un appareil de climatisation réversible.

Voir clichés photographiques n° 8 à 10.

Salle de bains 1 :

Il s'agit d'une pièce actuellement en travaux qui est desservie depuis la chambre au moyen d'une porte à galandage.

L'ensemble donne regard sur l'extérieur par une fenêtre à simple battant avec châssis PVC à double vitrage.

Le sol est recouvert d'un carrelage.

Les parois sont faïencées.

Le plafond est plâtré et peint.

Nous constatons la présence de :

- un module de rangement suspendu en bois plaqué accueillant une vasque double en résine avec deux robinets mitigeurs,
- une douche dite à l'italienne avec robinet mitigeur thermostatique, flexible, pommeau de douche et pomme de tête,
- une selle d'aisances en faïence avec chasse d'eau.

Voir clichés photographiques n° 11 à 13.

NIVEAU BAS :

Il est desservi depuis le hall d'entrée au moyen d'un escalier en bois avec main courante en bois.

Voir cliché photographique n° 14.

Pièce à vivre :

Elle est située à la descente de l'escalier.

Elle ouvre sur l'arrière par deux portes-fenêtres à double battant avec châssis PVC à double vitrage et volets extérieurs en bois.

Le sol est recouvert d'un carrelage avec plinthes en bois peint.

Les murs sont plâtrés et peints.

Le plafond est plâtré et peint.

L'ensemble accueille un appareil de chauffage/climatisation ainsi qu'une cheminée avec insert.

Une série d'arrivées électriques sont encastrées en plafond et une arrivée électrique est également présente en applique.

Voir clichés photographiques n° 15 à 20.

Cuisine :

Il s'agit d'une cuisine dite à l'américaine, séparée de la pièce principale au moyen d'un comptoir en bois plaqué.

Le sol est recouvert d'un carrelage avec plinthes en bois peint.

Les parois sont faïencées et plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille une arrivée électrique.

La pièce est équipée par deux plans de travail en bois vernis dans lesquels sont encastrés un évier en résine à deux bacs avec égouttoir et robinet mitigeur et un plan de cuisson type vitrocérame.

Au-dessus de ce dernier est installée une hotte aspirante électrique.

Nous constatons également la présence d'un four encastré de marque BOSCH et d'un lave-vaisselle encastré de marque HIGH ONE.

Un appareil de climatisation réversible est présent dans la pièce.

Voir clichés photographiques n° 21 à 25.

Arrière-cuisine / buanderie :

Elle est librement desservie depuis la cuisine.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les parois sont plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille une arrivée électrique.

Un cumulus de marque HITACHI est installé dans cette pièce.

Voir clichés photographiques n° 26 à 29.

Chambre 3 :

Il s'agit d'une chambre d'enfant qui se situe à la descente de l'escalier.

L'accès s'effectue depuis la pièce à vivre au moyen d'une porte isoplane.

La pièce ouvre sur l'extérieur par une fenêtre à double battant avec châssis PVC à double vitrage et volets extérieurs en bois.

Le sol est recouvert d'un parquet type stratifié avec plinthes en bois peint.

Les murs sont plâtrés, peints et recouverts d'un papier-peint.

Le plafond est plâtré. Il accueille une arrivée électrique.

Un appareil de climatisation réversible est présent dans la pièce.

Voir clichés photographiques n° 30 à 31.

Dégagement accès chambre 4 :

Il est desservi depuis la pièce à vivre.

Le sol est recouvert de carrelage avec plinthes en bois peint.

Les murs sont plâtrés et peints.

Le plafond est plâtre et peint. Il accueille une arrivée électrique.

Voir clichés photographiques n° 32 à 33.

Chambre 4 :

Elle est située sur la gauche du dégagement et se trouve desservie par une porte isoplane peinte.

Elle ouvre sur le côté de la maison par une fenêtre à double battant avec châssis PVC à double vitrage.

Le sol est recouvert d'un parquet type stratifié avec plinthes en bois peint.

Les parois sont plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint.

L'ensemble accueille une arrivée électrique, un appareil de climatisation réversible de marque DAIKIN, un convecteur électrique ainsi qu'un placard clos par des rideaux, qui accueille des étagères et une penderie en bois plaqué.

Voir clichés photographiques n° 34 à 36.

Salle de bains 2 :

L'accès s'effectue depuis le dégagement au moyen d'une porte isoplane.

La pièce ouvre sur l'extérieur par une fenêtre à simple battant avec châssis PVC, à double vitrage.

Le sol est recouvert d'un parquet type pont de bateau.

Les parois sont faïencées et plâtrées et peintes.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille une arrivée électrique.

La pièce est occupée par une baignoire en résine avec robinet mitigeur, flexible, pommeau de douche et pare-douche, un radiateur sèche-serviettes électrique ainsi qu'un rangement sur pieds en bois plaqué, surmonté d'une vasque en résine avec robinet mitigeur et miroir mural.

Une bouche VMC y est installée.

Voir clichés photographiques n° 37 à 40.

Cabinet d'aisances :

L'accès s'effectue au moyen d'une porte isoplane, depuis le dégagement.

Le sol est recouvert de carrelage.

Les parois sont faïencées.

Le plafond est plâtré et peint. Il accueille une bouche VMC ainsi qu'une arrivée électrique.

La pièce est équipée d'une selle d'aisances en faïence avec dessus, abattant et chasse d'eau.

Voir cliché photographique n° 41.

JARDIN :

Il est situé en contrebas de la maison et se trouve desservi depuis l'arrière.

La façade est bordée par une terrasse carrelée.

Nous constatons la présence d'un jardin herbeux dans lequel est bâtie une piscine avec bassin de forme rectangulaire, liner et margelle en pierres.

La piscine est dotée d'un système de filtration au chlore.

Les façades de la maison sont crépies.

La couverture est réalisée au moyen de tuiles dites romanes.

Un bloc de climatisation est installé sur le mur pignon de droite.

Voir clichés photographiques n° 42 à 49.

Appentis :

Il est situé sur la gauche de la façade arrière de la maison et se trouve adossé à cette dernière.

Il s'agit d'une structure maçonnée, dotée d'un élément de charpente en bois, couvert de panneaux en tôles.

Deux blocs de climatisation y sont installés.

Voir clichés photographiques n° 50 à 53.

Aire de stationnement :

Elle se situe dans la partie amont de la propriété.

Il s'agit d'une aire en béton desservie, depuis la rue par un portail en PVC donnant accès à une rampe en béton.

Un bloc de climatisation est installé sur la façade avant.

L'accès piéton se fait par un portillon en PVC desservant un escalier maçonné.

Côté rue, la propriété est clôturée par un mur crépi avec garde-corps en PVC.

Sur les autres côtés de la parcelle, les clôtures sont réalisées au moyen de haies végétales.

Voir clichés photographiques n° 54 à 58.

Concernant l'assainissement, nous indique qu'il s'agit d'un système d'assainissement individuel avec micro-station.

CONDITIONS D'OCCUPATION

Les lieux sont occupés par

Elle nous déclare être titulaire d'un bail écrit dont elle n'est pas en mesure de nous fournir une copie, ni de nous donner sa date de signature et celle de prise d'effet.

Elle nous indique que ce bail ne donne pas lieu au règlement d'un loyer mensuel.

SUPERFICIE ETAT PARASITAIRE – AMIANTE

Expert Entomologiste et Diagnostics Immobiliers, représentant le cabinet DIAGNOSTICES CONSEILS dont le siège est 34 rue Noguier 31400 TOULOUSE a été requis à l'effet d'établir les attestations relatives aux termites, à la présence de plomb, d'amiante et de la surface des immeubles saisis ainsi que le diagnostic de performance énergétique (DPE) et toutes expertises nécessaires en la matière.

La maison présente une superficie de **133.95 m²**, suivant l'attestation délivrée par l'Expert.

Des lieux, nous avons tiré cinquante huit clichés photographiques numériques qui sont annexés au présent. Nous attestons que les clichés joints sont parfaitement conformes à la réalité et n'ont pas été modifiés par un quelconque procédé technique.

Sont également annexées au présent :

- une copie du commandement
- une copie de la matrice cadastrale
- une copie du plan cadastral
- une copie de l'attestation de superficie

A 14 heures 40, nos constatations terminées, nous nous sommes retiré. Et, de tout ce que dessus, nous avons fait et dressé le présent procès-verbal descriptif pour servir et valoir ce que de droit.

**SOUS TOUTES RESERVES
DONT PROCES-VERBAL**

COUT : deux cent soixante seize euros quatre vingt onze centimes

Emolument	221,36
Transport	9,40
H.T.	230,76
T.V.A. à 20%	46,15
Total T.T.C.	276,91



[Handwritten signature]

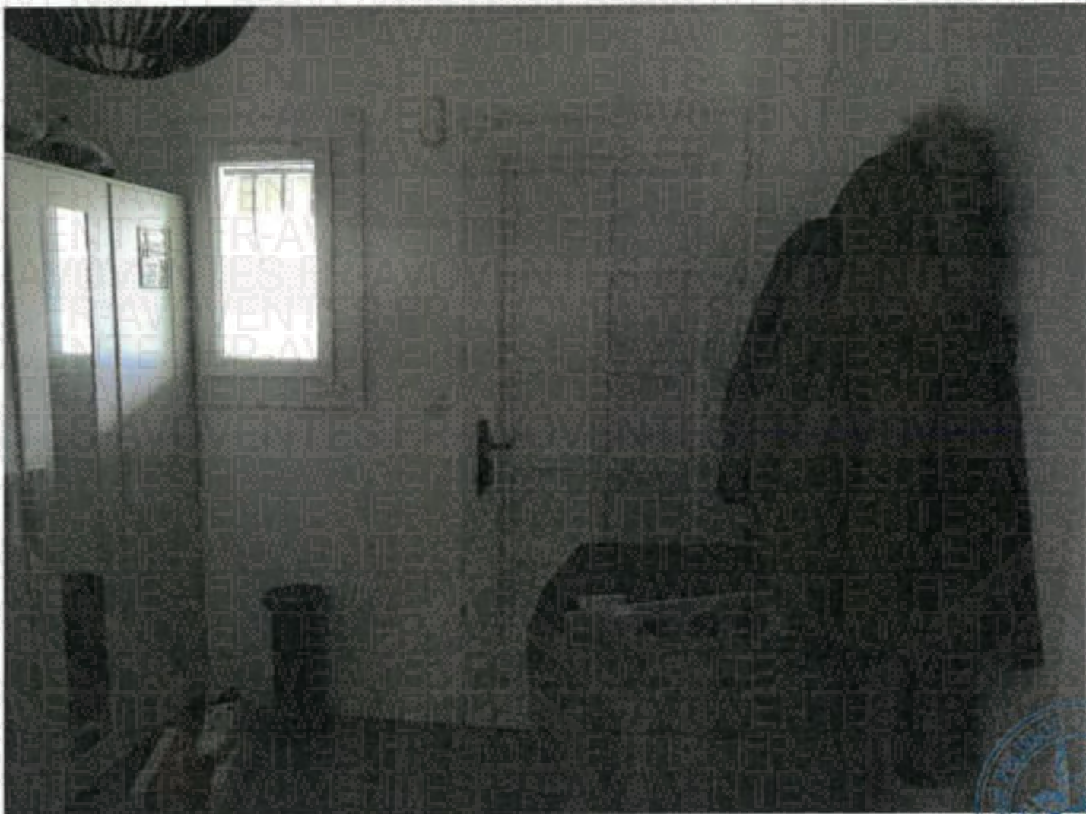
PROCES VERBAL DESCRIPTIF

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE

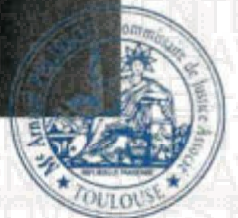
Du 16 mars 2026



1



2



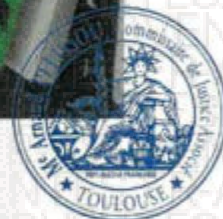
PROCES VERBAL DESCRIPTIF

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE

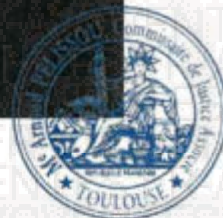
Du 16 mars 2026



3



4



PROCES VERBAL DESCRIPTIF

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE

Du 16 mars 2026



5



6



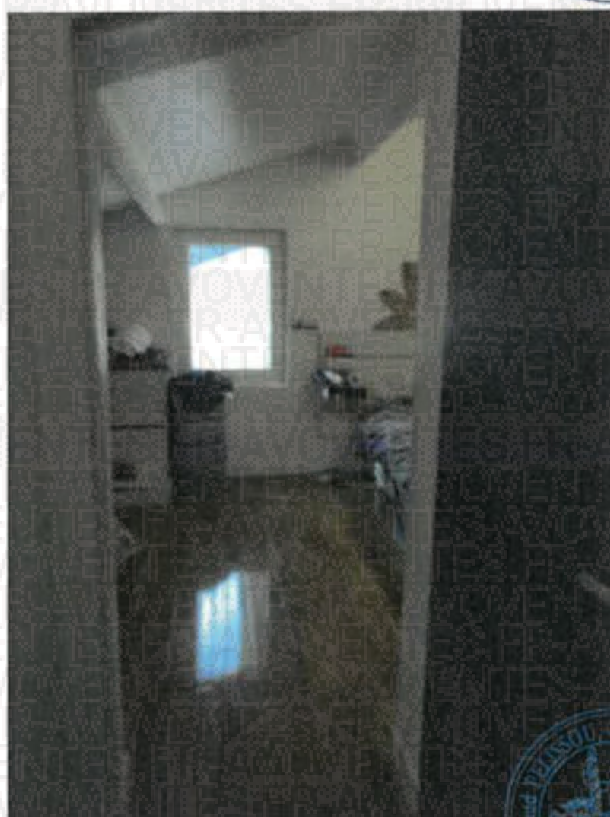
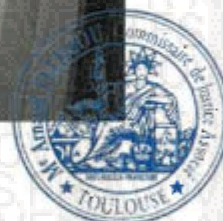
PROCES VERBAL DESCRIPTIF

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE

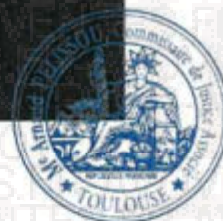
Du 16 mars 2026



7



8



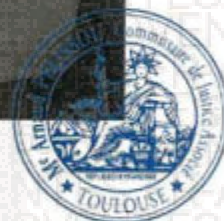
PROCES VERBAL DESCRIPTIF

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE

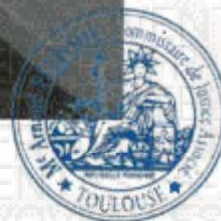
Du 16 mars 2026



9



10



PROCES VERBAL DESCRIPTIF

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE

Du 16 mars 2026



11



12



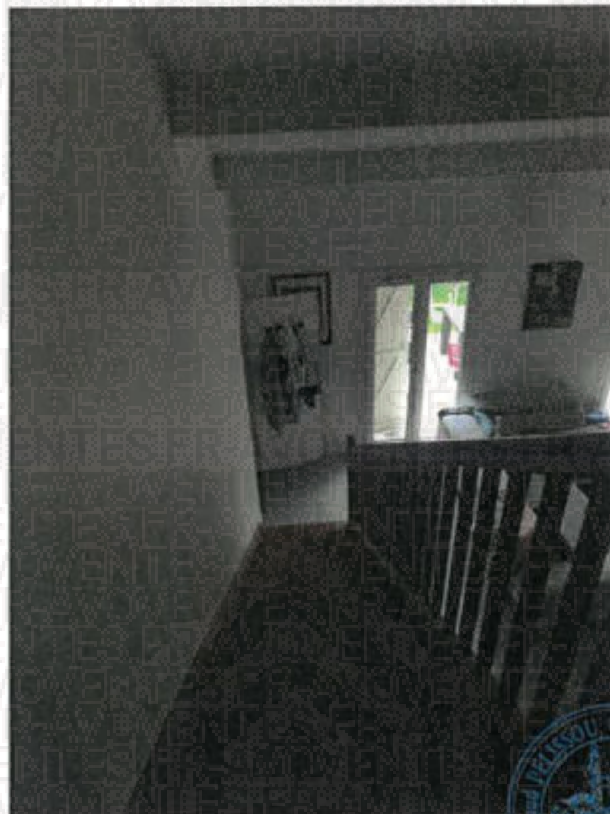
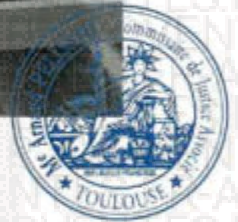
PROCES VERBAL DESCRIPTIF

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE

Du 16 mars 2026



13



14



PROCES VERBAL DESCRIPTIF

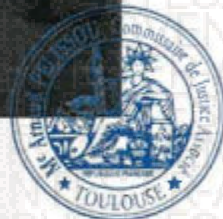
CIC / SCI FIRMIN-NOUGARET

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE

Du 16 mars 2026



15



16



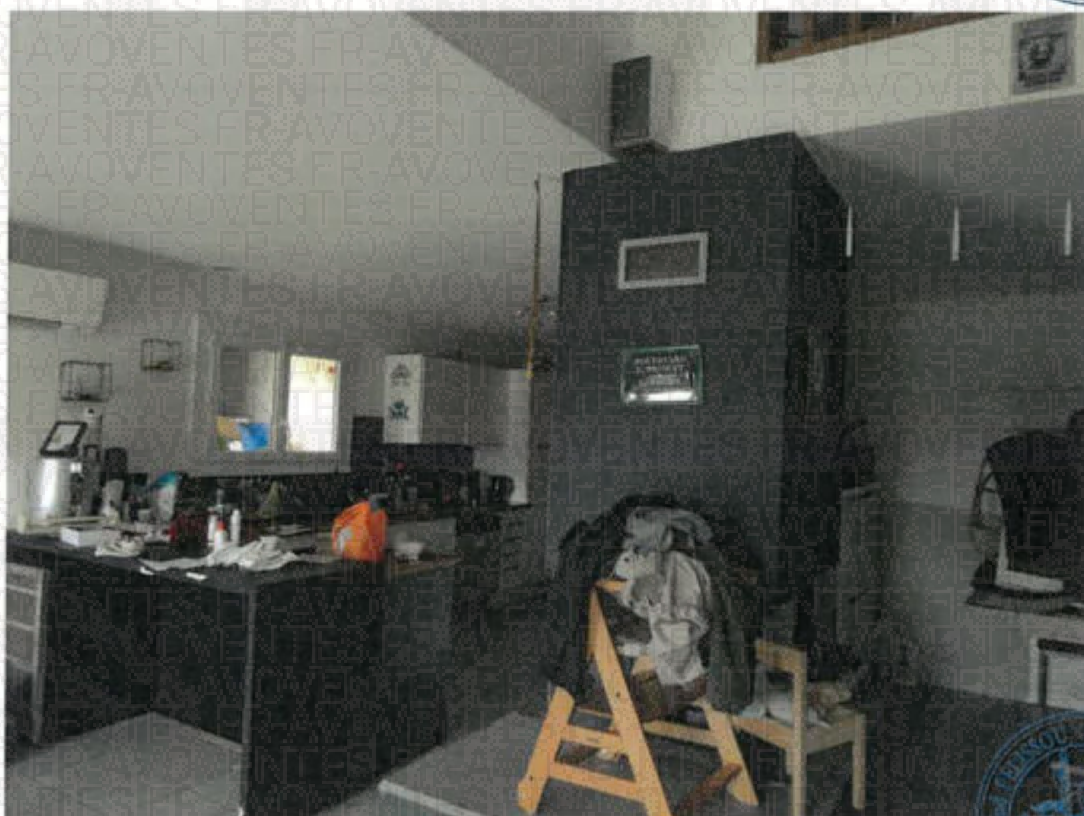
PROCES VERBAL DESCRIPTIF

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE

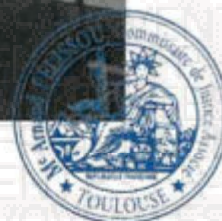
Du 16 mars 2026



17



18



PROCES VERBAL DESCRIPTIF

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE

Du 16 mars 2026



19



20



PROCES VERBAL DESCRIPTIF

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE

Du 16 mars 2026



21



22



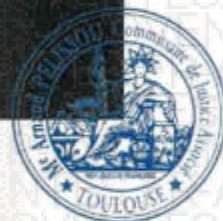
PROCES VERBAL DESCRIPTIF

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE

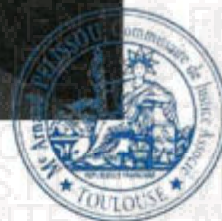
Du 16 mars 2026



23



24



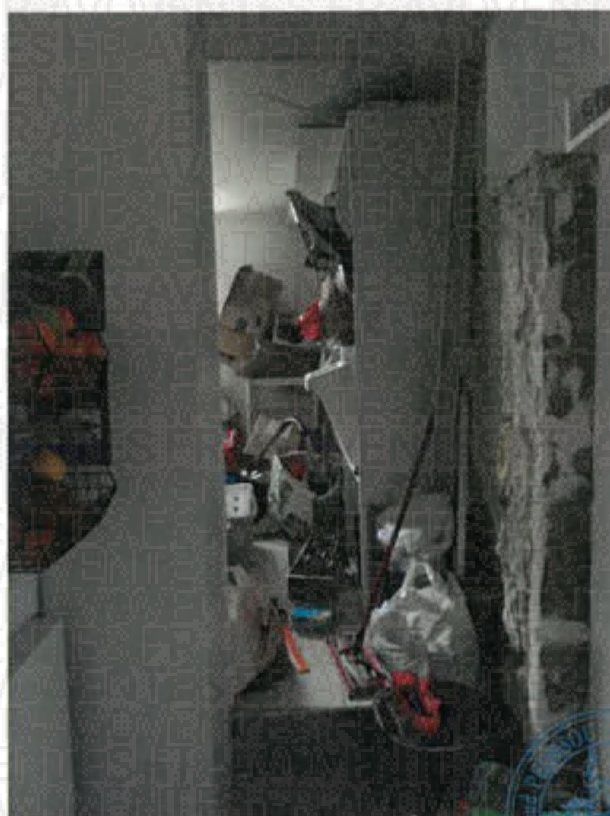
PROCES VERBAL DESCRIPTIF

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE

Du 16 mars 2026



25



26



PROCES VERBAL DESCRIPTIF

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE
Du 16 mars 2026



27



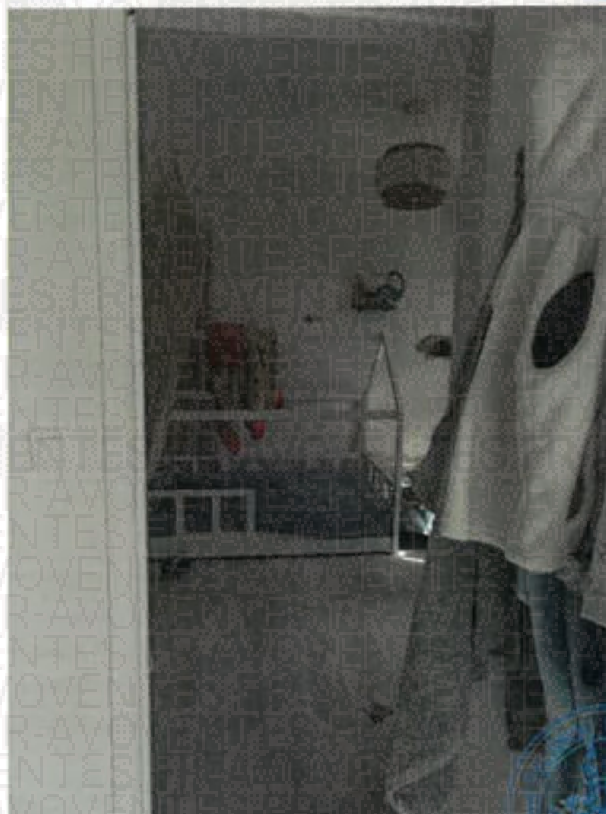
28

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE
Du 16 mars 2026



29



30



PROCES VERBAL DESCRIPTIF

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE
Du 16 mars 2026



31



32

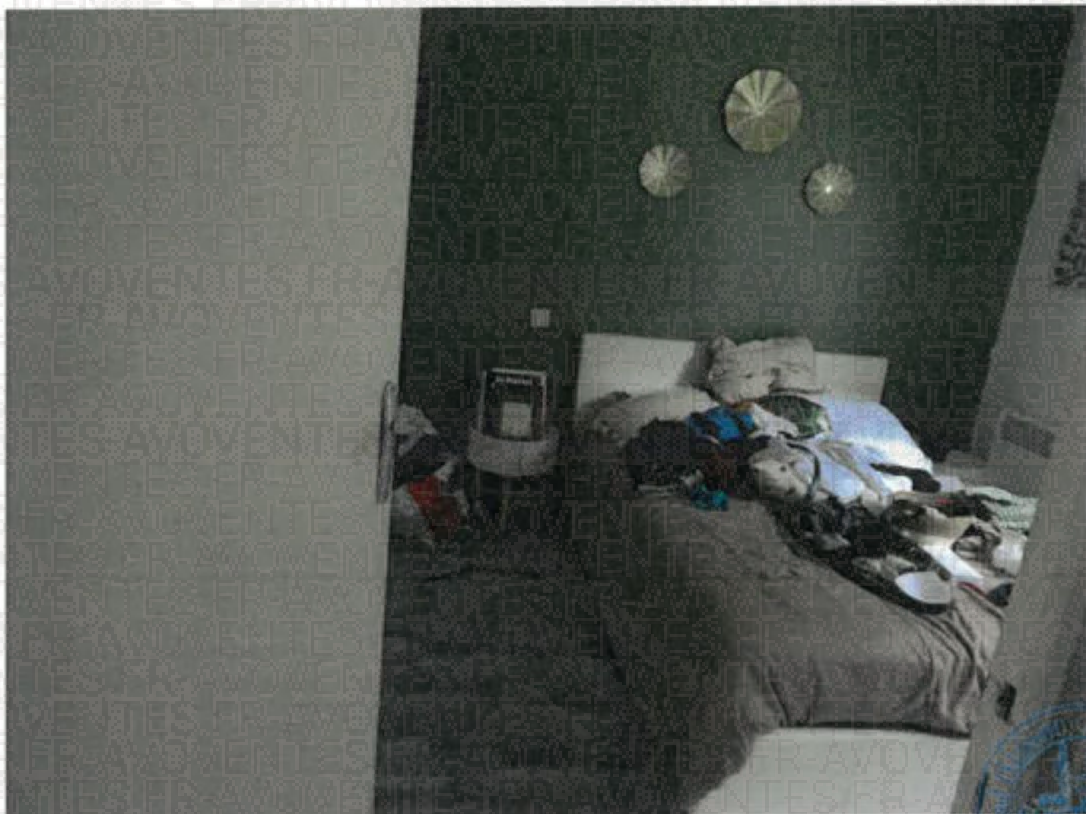
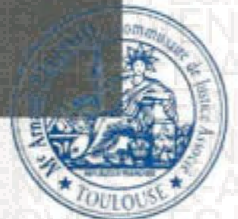
PROCES VERBAL DESCRIPTIF

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE

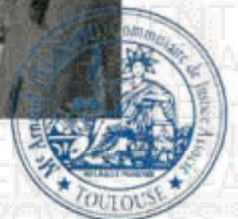
Du 16 mars 2026



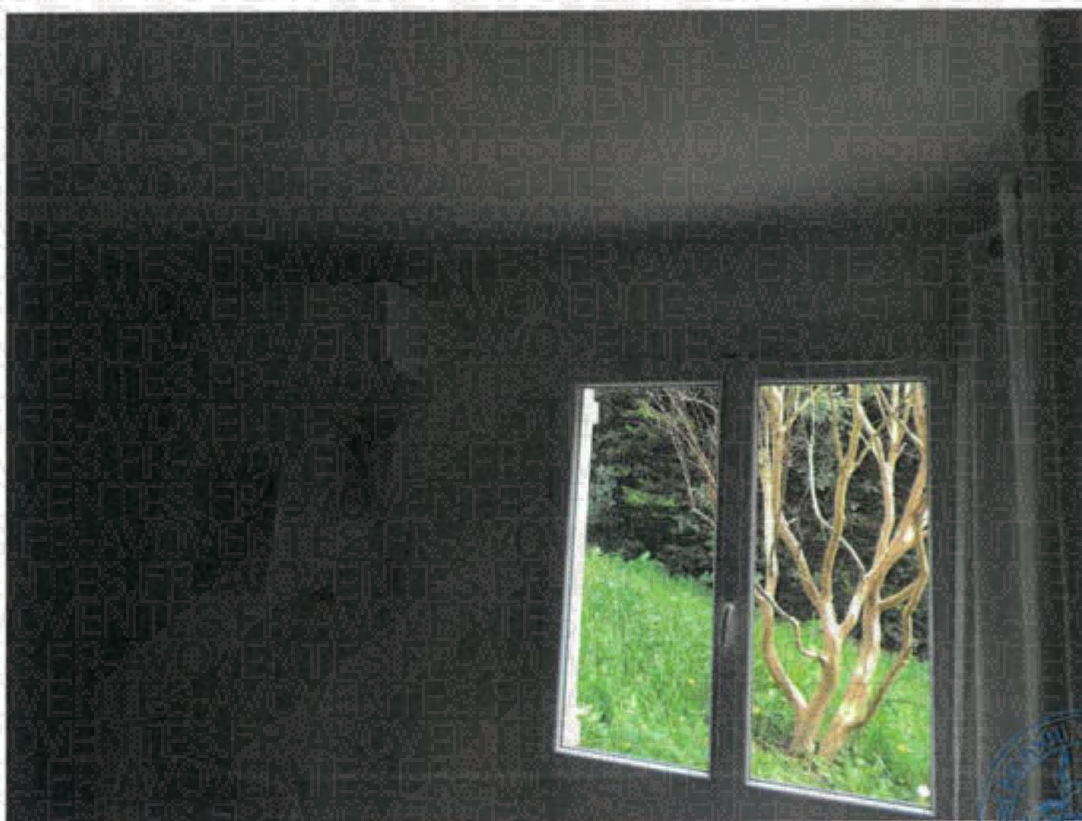
33



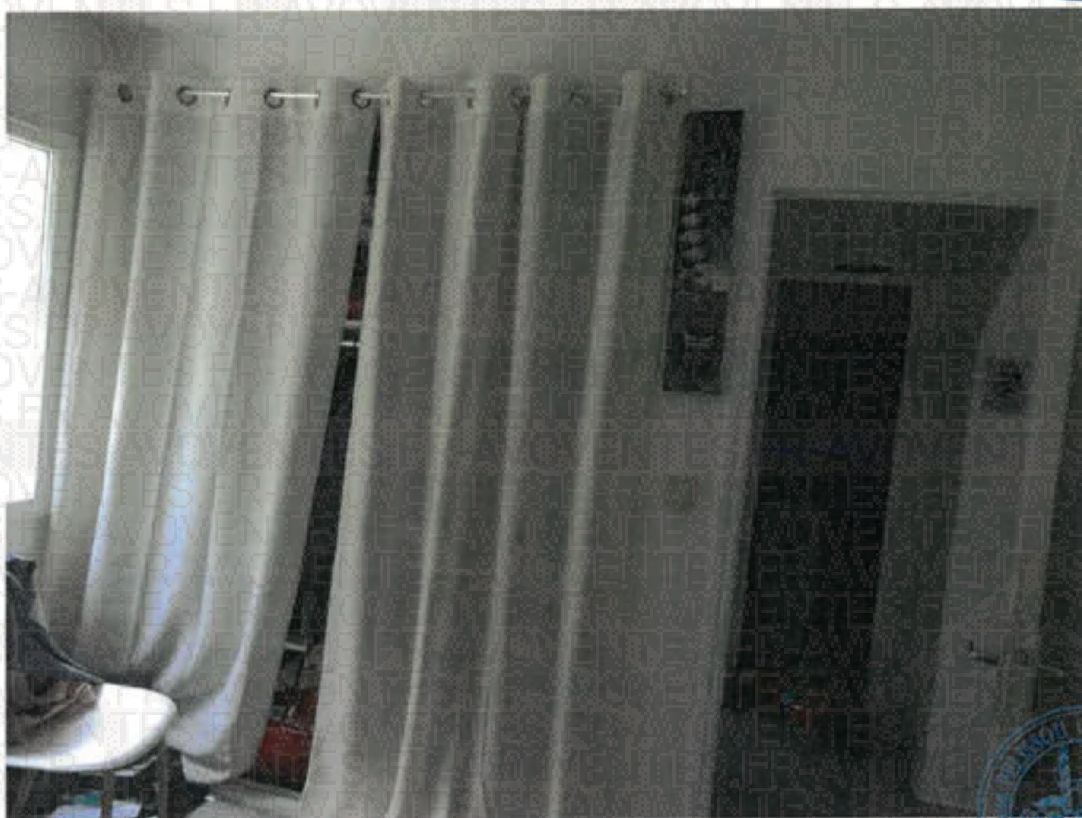
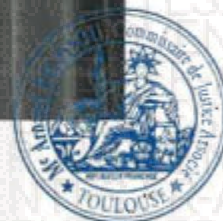
34



Du 16 mars 2026



35



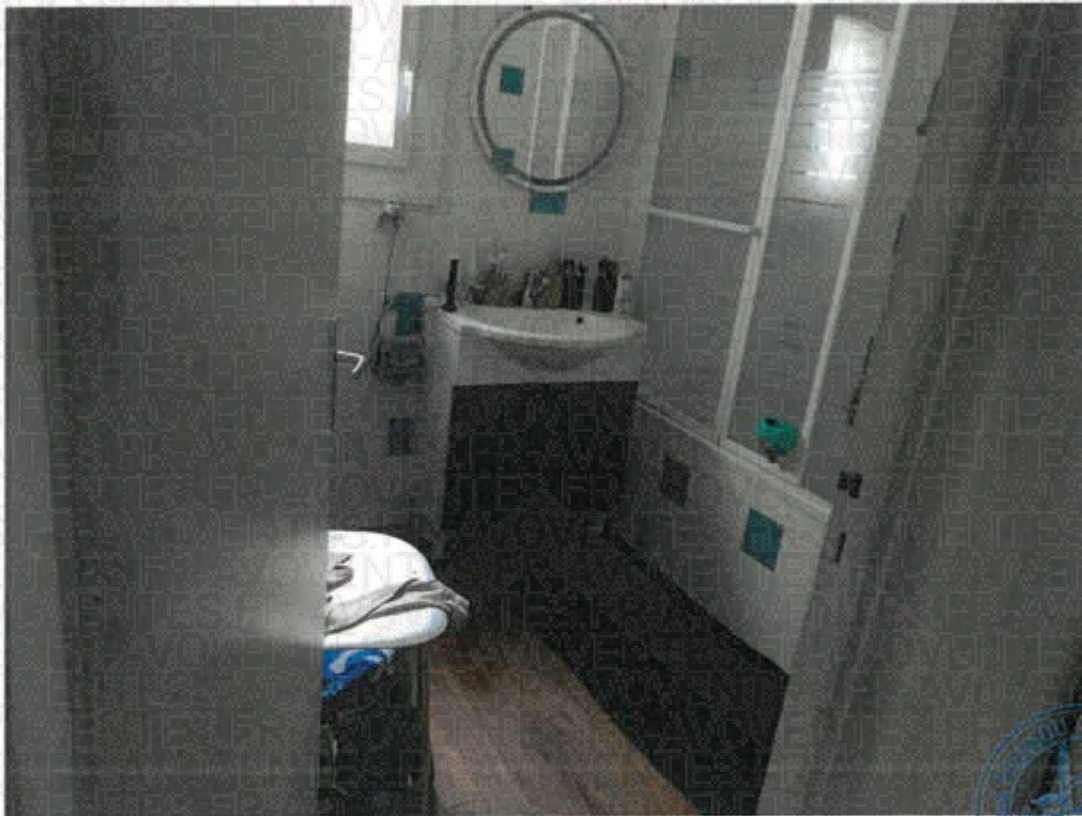
36



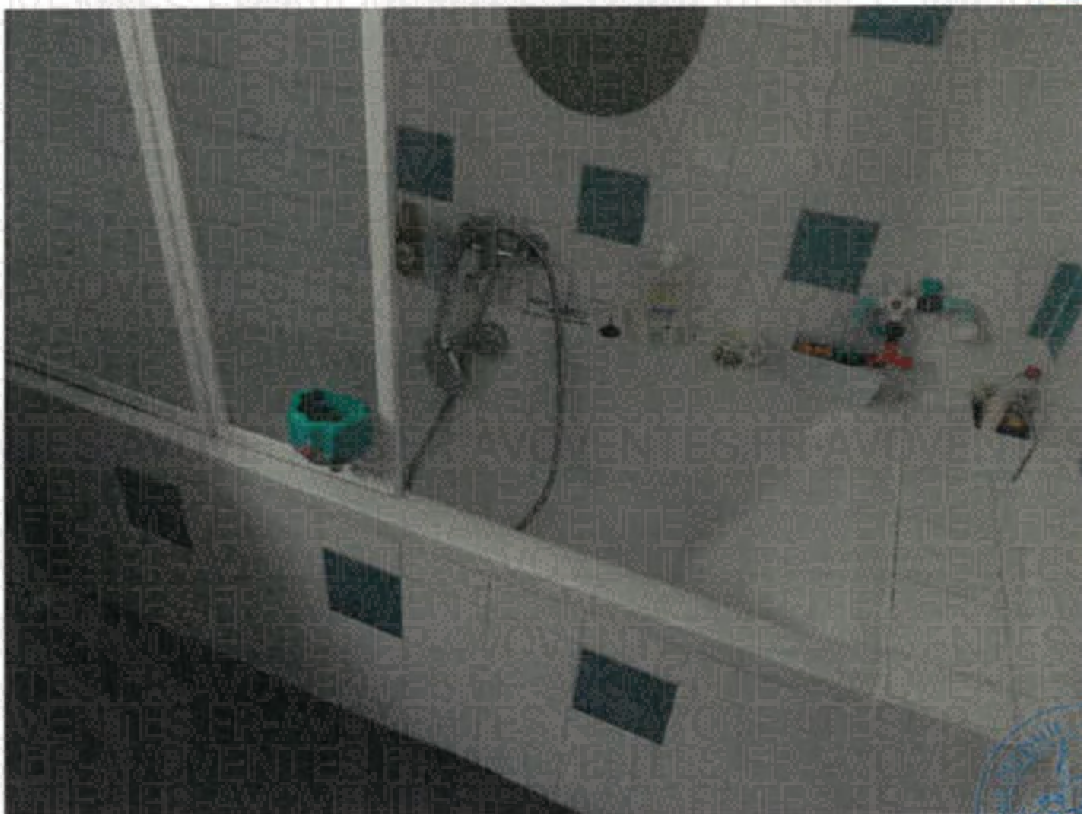
PROCES VERBAL DESCRIPTIF

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE

Du 16 mars 2026



37

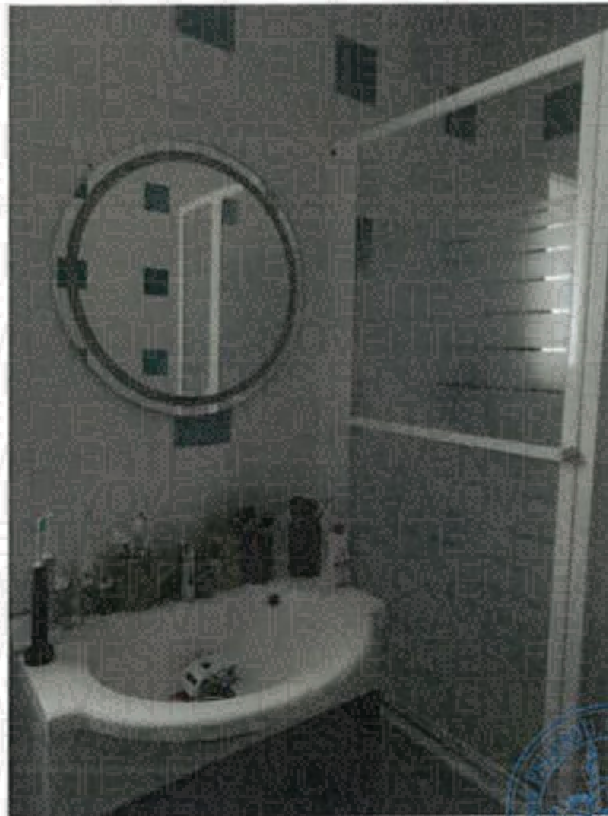


38

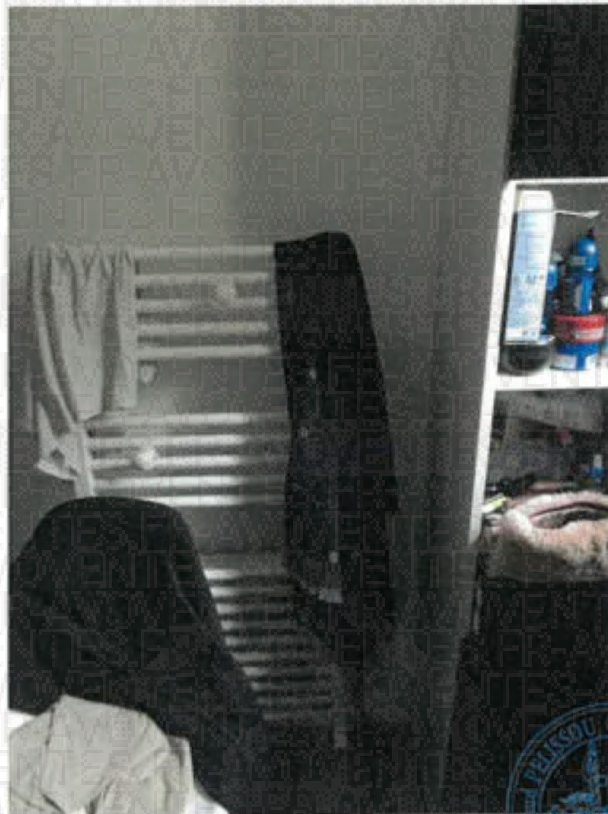
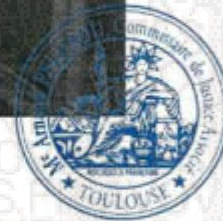


PROCES VERBAL DESCRIPTIF

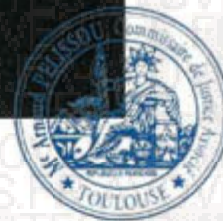
9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE
Du 16 mars 2026



39



40



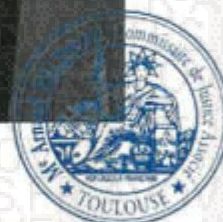
PROCES VERBAL DESCRIPTIF

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE

Du 16 mars 2026



41



42



PROCES VERBAL DESCRIPTIF

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE
Du 16 mars 2026



43



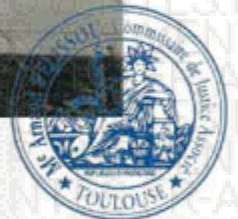
44

PROCES VERBAL DESCRIPTIF

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE
Du 16 mars 2026



45



46



PROCES VERBAL DESCRIPTIF

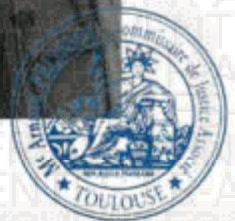
9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE
Du 16 mars 2026



47



48



PROCES VERBAL DESCRIPTIF

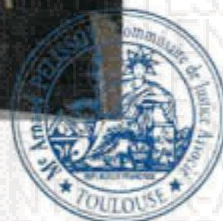
CAVOVENTES.FR

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE

Du 16 mars 2026



49

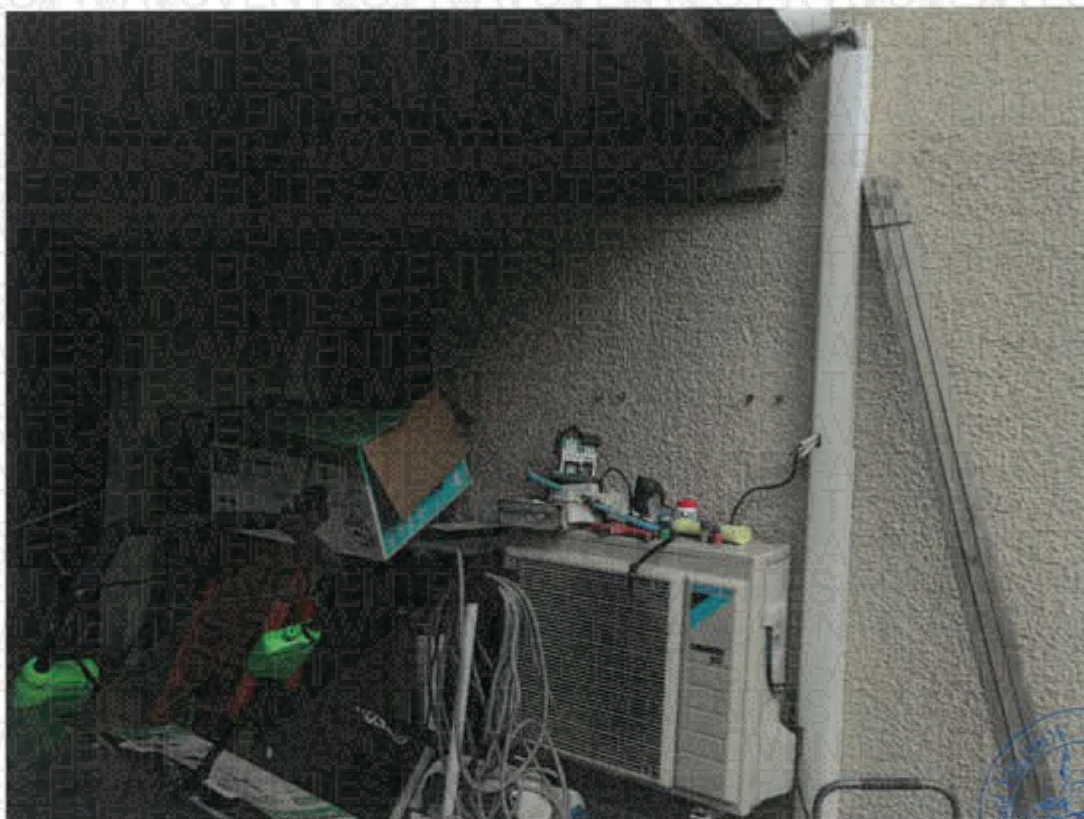


50



PROCES VERBAL DESCRIPTIF

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE
Du 16 mars 2026



51

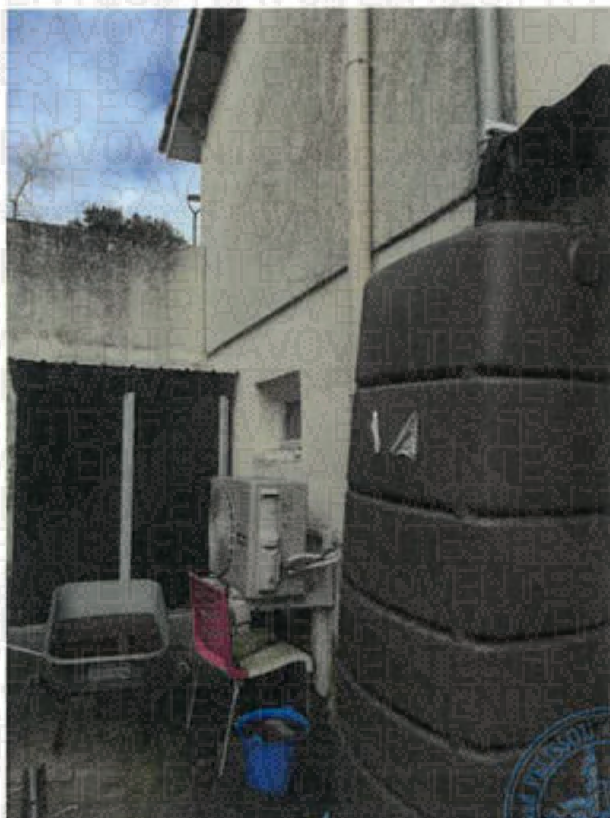


52

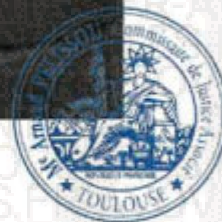


PROCES VERBAL DESCRIPTIF

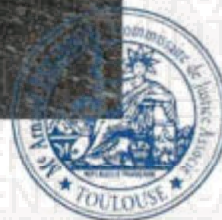
9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE
Du 16 mars 2026



53



54



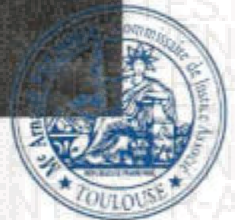
PROCES VERBAL DESCRIPTIF

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE

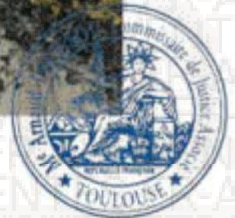
Du 16 mars 2026



55



56



PROCES VERBAL DESCRIPTIF

9 Lotissement Le Bois de Paucy AUSSONNE

Du 16 mars 2026



57



58

